



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Médecins militaires à la retraite en renfort pour les villages déserts médicaux

Question écrite n° 37061

Texte de la question

Mme Séverine Gipson interroge M. le ministre des solidarités et de la santé sur les médecins militaires retraités qui pourraient exercer dans des territoires sous dotés. De nombreux médecins militaires ont pris leur retraite au sein des armées, mais sont toujours volontaires pour servir dans les hôpitaux publics, dans des cabinets médicaux ou des maisons de la santé, situés dans des zones sous dotées en professionnels de santé. Mme la députée souhaite savoir s'il est possible que ces médecins militaires puissent être salariés par des hôpitaux publics ou les collectivités afin de pallier au manque de professionnels de santé de ces territoires. Alors que les médecins militaires retraités sont prêts à s'investir dans des missions auprès des collectivités ou des hôpitaux publics qu'ils soient spécialistes ou généralistes, elle souhaite savoir s'il est prêt à encourager cette requête.

Données clés

- Auteur : [Mme Séverine Gipson](#)
- Circonscription : Eure (1^{re} circonscription) - La République en Marche
- Type de question : Question écrite
- Numéro de la question : 37061
- Rubrique : Professions de santé
- Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)
- Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

- Question publiée au JO le : [9 mars 2021](#), page 1978
- Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)